

Présentation :

Cette note mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

Sommaire :

Projet de crevetticulture à Ndangane Sambou, blanchiment et couverture.

Les narcotrafiquants avaient-ils des complices dans l'appareil d'Etat ?.....p2

Les narcotrafiquants conquièrent l'Afrique de l'Ouestp3

Paradis fiscaux : la criminalité transnationale, face hideuse de la mondialisation.....p5

Projet de crevetticulture à Ndangane Sambou, blanchiment et couverture. Les narcotrafiquants avaient-ils des complices dans l'appareil d'Etat ?

LE POPULAIRE - Au début du mois de juillet, la Gendarmerie sénégalaise frappait un grand coup. En l'espace d'une semaine, elle démantelait un réseau très dense de trafiquants de drogue qui couvraient leurs activités grâce à l'écran de plusieurs sociétés montées dans le cadre de ce trafic. Parmi ces couvertures, un projet en crevetticulture monté à dessein afin de maquiller le trafic dans le village de Ndangane Sambou (Communauté rurale de Fimela, région de Fatick). La gendarmerie a éventé le coup.

Quelques jours plus tard, le ministre de l'Economie maritime, Djibo Leyti Kâ se faisait limoger de son poste en permutant avec le ministre d'Etat, ministre de l'Environnement et de la protection de la nature, Souleymane Ndéné Ndiaye. Si son implication réelle dans les opérations montées par les trafiquants reste à être prouvée, il demeure qu'il a donné son accord à l'installation du projet de crevetticulture à Ndangane. Ce, malgré les failles au niveau de la faisabilité technique soulevées par des experts indépendants. Nous avons enquêté sur ce projet qui a impliqué une intervention de la Banque mondiale, alors que l'Union européenne, sollicitée dans le cadre d'un appui financier, a commandité une contre-expertise qui a permis de déceler des failles graves.

Depuis mai 2007, c'est-à-dire deux mois avant que la drogue n'échoue sur les rivages de la Petite-Côte (événement qui a fait le tour du monde à cause de la quantité de drogue saisie – 2,4 tonnes -) un document commandité par l'Union européenne et réalisé par le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France concluait que le projet de création de la ferme d'élevage de crevettes à Ndangane Sambou, dans la région de Fatick, ne respectait pas les critères techniques requis pour sa réalisation.

Des experts avaient disqualifié le projet Selon des sources qui ont eu directement accès aux études, le rapport de la mission d'expertise sur la ferme d'élevage de la crevette, réalisé par une équipe constituée de techniciens du Centre de recherches océanographiques de Dakar Thiaroye (Crodt), de l'Institut français de recherche-développement (Ird) et trois techniciens du ministère de l'Economie maritime - piloté alors par Djibo Leyti Kâ -, concluait que le projet en question ne pouvait pas être réalisé à cause de failles techniques quasi insurmontables. Après de nombreuses observations faites sur le site de Ndangane Sambou, les experts tirent des conclusions tranchées. Il est impossible de pratiquer un élevage intensif de l'espèce de crevette connue sous le nom scientifique de *Penaeus notialis*. Les experts fondent leurs conclusions sur plusieurs observations. En effet, l'espèce choisie pour cet élevage, le *Penaeus notialis* précisément, est disqualifiée dans les grandes exploitations de crevettes au niveau mondial. Et même au Sénégal, les essais d'élevage menés avec elle à Katakalousse (Casamance) ont montré des croissances faibles et des problèmes pathologiques ont été signalés (microsporidies). Autre argument scientifique brandi par les experts pour remettre en cause la fiabilité du projet, le recrutement des *Penaeus notialis*, en milieu naturel, ne se fait que pendant une période de courte durée (02 mois) et il a obligatoirement un impact sur la pêche locale. Dans ces conditions, les bassins ne peuvent fonctionner que simultanément, selon un seul cycle par an. Car, ont-ils défendu, il n'est pas envisageable de rentabiliser une ferme de production industrielle sans approvisionnement continu en *Penaeus notialis*. Les experts évoquent aussi les problèmes liés à la salinité, car, constatent-ils, sur le site, la salinité de l'eau dépasse 50g/l en fin de saison sèche, engendrant inévitablement une faible croissance de la variété de crevette choisie. Or le site d'eau douce pour compenser l'évaporation, et l'approvisionnement en eau salée à partir du bolong n'est pas envisageable, car cela

provoquerait une augmentation de la salinité des bassins, estimée supérieure à 60g/l en fin du cycle d'élevage.

Flou financier Autre point important soulevé par le rapport, c'est l'absence d'informations sur les sommes exactes injectées dans le projet. Les experts n'ont en effet pas pu rencontrer César Villamar Ochoa, chargé de la production et Directeur du projet absent (comme par hasard) du Sénégal au moment où la mission était menée. Certes des engins (pelleteuses, compacteurs, tracteurs, etc.) ont été achetés, mais aucune comptabilité n'a été mise à la disposition des experts. Juste savent-ils que le promoteur, « G.J Import Export Commerce général Sarl » est une société dont le capital est de 10 millions de francs Cfa et qu'environ 400 millions ont été injectés dans les chantiers de réalisation de bassins, correspondant à la construction de 120 piscines (pour servir de lieux de culture des crevettes), la construction d'une usine de traitement et d'un laboratoire d'aviciculture. Les experts ont du reste souligné qu'il y avait une tendance au surinvestissement. Preuve que l'investisseur est plein aux as, les ouvriers et les domestiques touchaient 150 000 francs Cfa par mois. Soit cinq fois le salaire minimum garanti. L'équipe de chercheurs peut dès lors jeter un pont entre les résultats de l'évaluation technique pour en déduire que l'évaluation de la performance économique du projet n'a pas lieu d'être, dès lors que les conditions techniques pour obtenir une production significative ne sont pas remplies. Sentence : il n'y a pas lieu pour l'Union européenne de financer un projet de cette nature car le problème central, ce ne sont point les ressources financières, mais la faisabilité technique elle-même ainsi que les défauts d'aménagement des bassins constatés. Ce rapport de l'ambassade de France suscité par l'Union européenne prend le contre-pied d'un autre rapport commandité par le « GJ Import Export Commerce général Sarl », réalisé en janvier 2005 par Tropica Environmental Consultants établi à Liberté VI. Un document de 90 pages qui conclut que « la réalisation du projet de construction d'un complexe aquicole à Ndangane Sambou, dans la communauté rurale de Fimela, (Région de Fatick)... constitue une réponse aux multiples appels adressés par les autorités sénégalaises aux investisseurs. La réalisation du projet à l'intérieur du pays constitue en outre une possibilité de développement décentralisé de nos villes intérieures ». Evoquant en outre des « incidences socio-économiques positives » grâce à « l'amélioration du niveau de vie dans la collectivité locale ». Mais le rapport, qui selon nos sources, serait juste une « béquille scientifique » pour avaliser « un projet sérieux de blanchiment de l'argent sale et de trafic de drogue », ne mentionne nulle part que l'espèce de crevette choisie ne pouvait pas évoluer dans le milieu ciblé.

Laxisme de l'Etat du Sénégal et de la Banque mondiale La question que se posent les experts du secteur est de comprendre comment un Etat, qui a des experts confirmés, a pu fermer les yeux, malgré cela. Pendant en effet trois ans, les promoteurs du projet, dont un biologiste qui a été arrêté lors de la saisie des 2 tonnes 400 kilos de cocaïne, savaient que le projet était irréalisable. Malgré tout, ils ont insisté pour avoir les autorisations nécessaires. Nous savons en effet que des correspondances ont été échangées entre la Primature, le ministère de l'Economie maritime et le Directeur du projet, César Villamer Ochoa. Et que le dossier a effectivement été transmis au ministère de l'Economie maritime pour autorisation. Mieux, la Banque mondiale a participé elle-même au financement du projet dont le budget approximatif était de 300 millions de francs Cfa. Qu'est-ce qui s'est passé pour qu'une Institution aussi précautionneuse que la Banque mondiale tombe dans le panneau en donnant non seulement son aval, mais aussi en décaissant une somme d'argent dont le montant ne nous a pas encore été communiqué ? En tout cas, l'Union européenne, qui a requis une contre-expertise, n'a pas voulu emprunter les mêmes sillons. En l'état actuel de nos investigations (qui se poursuivent), on peut bien dire que les soupçons sont bien grands qu'au niveau de l'Etat, en tout cas, l'on a

bien fermé les yeux. Et pendant près de deux ans, le projet de crevetticulture de Ndangane a servi de couverture au trafic de drogue et de blanchiment de l'argent issu de cette activité. Nos sources avancent aussi que d'autres sociétés satellites évoluant dans le même secteur (crevetticulture) devaient être créées dans certains pays environnant comme la Gambie et la Guinée-Bissau. Le micmac trouvé devait permettre de produire de petites quantités de crevettes, de les mettre en surface de façon à dissimuler la drogue cachée au fond des caisses. Le projet n'étant en effet pas destiné à alimenter le marché sénégalais, mais exclusivement à l'exportation.

Repris du Populaire

vendredi 3 août 2007

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.nettali.net/spip.php?article4318>

Les narcotrafiquants conquièrent l'Afrique de l'Ouest

En dix ans, la région est devenue le principal point de transit entre les cartels sud-américains et l'Europe. Selon Interpol, sept tonnes de cocaïne y ont été saisies ces trois derniers mois.

LE COUP DE FILET, effectué au lendemain de prises records de 2,5 tonnes de cocaïne, les 27 juin et 1er juillet au Sénégal, a signé l'entrée dans une nouvelle ère. Parmi les sept narcotrafiquants écroués figurent deux « blanchisseurs » colombiens ayant créé une société de pisciculture, un Vénézuélien, un Équatorien et un skipper français. Dans son voilier, qui transbordait la poudre entre un bateau au large et la plage de Nianing au sud de Dakar, les gendarmes locaux trouvèrent quatre billets d'avion entre l'Amérique du Sud et la Guinée-Bissau ainsi que des faux papiers... L'affaire n'a surpris que par son ampleur. Elle a confirmé le rôle charnière qu'occupe désormais l'Afrique de l'Ouest dans les trafics entre l'Amérique du Sud et l'Europe.

Des caches de plus en plus ingénieuses

Les filières « noires » de la cocaïne ont commencé à se développer au début des années 1990. À l'époque, les cartels multipliaient les traversées transatlantiques pour déverser leur marchandise par cargos entiers sur les côtes de Galice en Espagne, porte d'entrée en Europe. À force de trébucher sur la Garde civile et la douane espagnoles, qui se livraient à des saisies ruineuses de tonnes de poudre, les trafiquants sud-américains ont trouvé de nouvelles routes, plus au sud. Leur production a été évaluée à 984 tonnes l'année dernière.

À l'occasion d'une réunion de délégations antidrogue de 27 pays africains en Tanzanie, Interpol a révélé que 7 tonnes de cocaïne ont été saisies ces trois derniers mois dans le golfe de Guinée. « Le trafic a pris des contours colossaux depuis 2005 », explique le commissaire principal Emmanuel Leclair, sous-directeur chargé de la répression de la drogue et du crime organisé à Interpol. Des pionniers colombiens se sont installés au Ghana, puis au Nigeria, avant que la marée blanche ne vienne éclabousser la Guinée, la Mauritanie, le Bénin ou, plus récemment encore, le Sénégal. Profitant de l'instabilité politique d'une région déchirée par les conflits, de l'étendue des côtes mal surveillées et de la complicité des réseaux criminels nigériens en plein essor, les colonies sud-américaines prospèrent sur le terreau africain.

« Tous les moyens sont bons pour remonter la drogue de manière morcelée, afin d'éviter les grosses saisies policières », constate le commissaire Leclair. Par voie terrestre, de gros 4 x 4, jouant sur la porosité des zones frontalières, remontent les pistes avec quelques centaines de

kilos de poudre jusqu'au Maroc. Les caches sont de plus en plus ingénieuses : des stocks ont récemment été découverts à Accra (Ghana), conditionnés dans des lots de tubes de crème pour le visage ou de boîtes d'huile de palme. La main-d'oeuvre, pauvre et donc bon marché, fournit des bataillons d'« avaleurs » aux filières. Moyennant 1 500 dollars en moyenne, ces derniers ingèrent entre 700 grammes et 1,5 kg de « coke » - soit 120 boulettes - avant de prendre de longs courriers. L'année dernière, le nombre des interpellations a explosé sur les tarmacs européens. En décembre dernier, 28 passeurs nigériens en provenance de Guinée ont été arrêtés à la descente d'un même avion à l'aéroport Schiphol d'Amsterdam.

Selon l'Office central de lutte contre les trafics illicites de stupéfiants, le cortège des « fourmis » africaines gagne la France : près de soixante passeurs de cocaïne béninois, togolais, nigériens, guinéens ou ivoiriens ont été interpellés en un semestre à Roissy. Soucieuse d'éradiquer le fléau à la source, la Direction centrale de la police judiciaire française projette de créer, peut-être dès l'automne, une plate-forme antidrogue à Dakar, à l'image de celle qui a fait ses preuves aux Antilles depuis des années. De son côté, Interpol a d'ores et déjà déployé une quarantaine d'agents à Abidjan, Harare et Nairobi. Une quatrième antenne devrait voir le jour à Yaoundé.

Outre une assistance scientifique, les experts tentent de former les forces de l'ordre en Afrique de l'Ouest. Ignorant les contours des trafics, en proie à une corruption endémique, elles manquent cruellement de moyens. Les deux seules voitures, souvent en panne d'essence, dont dispose la Direction générale de la police de Guinée-Bissau, résument cette impuissance. Antonio Mazzitelli, représentant régional de l'office spécialisé de l'ONU, vient de se rendre à Bissau pour s'entretenir avec les autorités. D'après les spécialistes onusiens, ce petit pays lusophone au sud du Sénégal est devenu le principal « entrepôt » de la cocaïne sud-américaine dans la région.

CHRISTOPHE CORNEVIN.

Le Figaro du 08 août 2007

[En Ligne] Disponible sur

http://www.lefigaro.fr/international/20070808.FIG000000063_les_narcotrafiquants_conquierent_1_afrique_de_l_ouest.html

Paradis fiscaux : la criminalité transnationale, face hideuse de la mondialisation

L'affaire Clearstream en France, c'est-à-dire le scandale politique des fausses listes de bénéficiaires de commissions occultes liées à des transactions internationales, a replacé au cœur de l'actualité le problème des paradis fiscaux et des obscurs cheminements de l'argent illicite.

Sur fond de rivalité entre le premier ministre Dominique de Villepin et son ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy pour le leadership de la droite française dans la perspective de la campagne présidentielle française de 2007, l'affaire Clearstream a mis à nu les moeurs de la classe politique française. mais au delà de son aspect français, Clearstream tire son nom de la chambre de compensation interbancaire du Luxembourg accusée, à tort ou à raison, d'être une des plus grandes entreprises de blanchiment d'argent du monde.

Selon le Fonds Monétaire International, cité par le journal Le Monde en date du 23 Mai 2006, de 700 à 1.750 milliards d'euros circuleraient ainsi entre les banques, les paradis fiscaux et

places financières, malgré le durcissement des législations et l'accroissement des contrôles. C'est dire l'importance des montants en jeu et partant des enjeux eux mêmes.

Paradis fiscaux, zones offshore, flux monétaires, capitaux errants et budgets aberrants. Ces termes innocents évoquent au premier abord une douceur de vivre dans une société marquée par l'abondance financière, la flexibilité économique et l'évasion fiscale. C'est en fait la face hideuse de la mondialisation, nouveau dogme de la libre entreprise, avec son cortège de chômage, d'exclusion, de corruption, en un mot tous les ingrédients qui gangrènent la vie politique, sapent les fondements des puissances grandes et petites et font planer le risque de perversion des grandes et vieilles démocraties.

Le nouvel ordre international tant célébré depuis l'effondrement du bloc communiste, c'est à dire depuis l'effondrement du monde bipolaire au début des années 90 a secrété en contrepoint, un système planétaire articulé autour de la criminalité transnationale. Les commentateurs occidentaux se sont longtemps montrés discrets sur ce sujet, plus prompts à dénoncer le péril islamiste ou le péril jaune, après avoir tant dénoncé le péril rouge.

Mais s'il est sain de dénoncer les périls extérieurs, il serait tout aussi salubre de dénoncer aussi ses propres périls intérieurs: Trafic de drogue, trafic d'armes, prostitution, jeux clandestins, racket constituent les principales sources de capitaux illicites et ces divers trafics, parfois tolérés sinon encouragés par les états, génèrent annuellement mille cinq cent milliards de dollars (1.500 milliards), soit le budget des 20 pays de la Ligue arabe, dont le tiers -500 milliards de dollars- proviendrait uniquement de la drogue.

Un universitaire britannique, Ronan Palan, chef du département international de l'Université du Sussex et auteur d'un ouvrage «The Off-Shore World» (Cornell Press University -2003) soutient que les paradis fiscaux ont été impliqués dans tous les scandales car ils disposent de la faculté de «légaliser» l'argent provenant d'activités illicites dans la mesure où la surveillance des capitaux transitant par les places off-shore sont très difficiles.

L'explosion du nombre des paradis fiscaux a avivé la concurrence au point que même la City de Londres, pourtant réputée pour sa rigueur, n'a pas été épargnée par des manipulations douteuses. Première place financière européenne, Londres compte près de 800 banques. Les autorités financières notamment Financial Service Authority (FSA) ont ainsi gelé les comptes bancaires d'un total d'un milliard de dollars volés dans la caisse de la banque centrale du Kenya sous la présidence de Daniel Arap Moi (1978-2002), ainsi que des avoirs dissimulés de l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet.

Pour se démarquer, les paradis fiscaux cherchent à se spécialiser proposant une gamme de services. C'est ainsi que Guernesey (Iles britanniques) s'est lancée dans l'assurance, Costa Rica dans les casinos sur Web, les Bermudes dans le commerce en ligne. Les tenants de l'économie libérale justifient leur existence par le fait que leur présence contraint les places financières traditionnelles à ne pas sombrer dans la léthargie et qu'il convient de distinguer entre l'évasion fiscale, un délit, et une optimisation fiscale, qui constitue à leurs yeux une démarche légale visant à minimiser les impôts.

1) A l'origine était la Mafia

Curieusement à l'origine de la prolifération des paradis fiscaux se trouve la Mafia.

La Mafia fonctionne à une seule échelle, celle de la planète. La mafia de la drogue s'étend partout: Chine, Japon, Etats-Unis, Amérique du Sud, dans la zone caraïbes-Pacifique, en Russie et l'Europe de l'Est, sans parler de l'Asie du Sud-est, du Moyen-Orient et de l'Afrique. S'adaptant à la mondialisation des économies, les organisations mafieuses ont créé des réseaux internationaux qui s'appuient sur des technologies les plus modernes (Internet, téléphone cellulaire), échappant à toute interception.

Selon une étude du FBI américain, le cartel colombien de la drogue aurait réalisé en 1995 un chiffre d'affaires estimé à 67 milliards de dollars, soit plus du double du budget d'Interpol (30 milliards de dollars) qui emploie, lui, plusieurs centaines d'agents. Les meilleurs experts en informatique sont embauchés pour faire prospérer ce pactole par son blanchiment et les grandes confédérations mafieuses (américaine, sicilienne, turque, russe, yakuzis japonais et triades chinoises) se seraient constituées en une multinationale se partageant pays et produits, rôles et marchés.

A l'instar de la drogue, l'argent sale provenant du trafic illicite devient pour les banques et institutions financières qui se prêtent à des opérations de blanchiment une addiction ayant les mêmes effets que les stupéfiants sur les individus.

Empruntant un circuit complexe et risqué, l'argent noir transite par une multitude de sociétés écrans éparpillées à travers les paradis fiscaux de la planète, avant de se réhabiliter dans des respectables banques des grandes places financières internationales. Sa détection est difficile. Le seul véritable détecteur, au niveau mondial, est la balance mondiale des paiements.

Normalement, au niveau des échanges mondiaux, lorsqu'un pays est déficitaire, un autre devient excédentaire, mais l'injection massive de capitaux illicites a fortement déséquilibré les échanges mondiaux. Depuis 1982, le trou dans les échanges mondiaux est estimé à cent milliards de dollars annuellement. En 17 ans, il s'est élevé à mille sept cent milliards de dollars.

Les détenteurs de ces capitaux de l'ombre sont, pêle-mêle, des services spéciaux, guérillas du tiers-monde, mafias, trafiquant d'armes et de stupéfiants, états sous embargo, banques corrompues, y compris de respectables compagnies et Etats occidentaux toujours prêts à dire le Droit et à prêcher la Morale. Cette importante masse financière clandestine tire profit des crises conjoncturelles de l'économie mondiale -Krach boursier américain de 1986, Krach immobilier européen du début des années 1990, tourmente boursière des marchés asiatiques de 1997- pour s'insinuer dans les rouages de la finance internationale. Ceci risque de gangrener à terme l'économie mondiale, comme en témoigne l'augmentation du nombre des pays à budgets aberrants, ou les pays à forte NEO .

2)-Les pays NEO (Net Errors and omissions)

Généralement situés à proximité des zones du narco-trafic mondial, les pays NEO sont ainsi appelés car ils disposent dans leur balance de paiement d'une rubrique NEO (Net Errors and omissions) qui permet par un artifice comptable, en prétextant les erreurs statistiques résultant des désordres administratifs, de dissimuler le grave dysfonctionnement de leur commerce extérieur découlant du transit du capital blanchi.

La procédure du blanchiment tire son nom d'une technique empruntée par un mafieux de Chicago des années 20 désireux à l'époque de se débarrasser de l'argent retiré de la vente

clandestine d'alcool du temps de la prohibition. Par un jour de grande inspiration, il mit en application une idée inspirée par la mafia locale en achetant une chaîne de laveries automatiques où l'on paye en espèces.

Il ne lui restait plus à la fin de chaque journée de travail que d'ajouter de l'argent sale aux gains du jour et de déposer le tout à la banque, en prenant soin au préalable de déclarer au fisc la totalité de la recette, incluant l'argent ainsi blanchi. Plus tard, dans les années 50-60, les mafias, anticipant les modifications du marché de la consommation, ont eu recours aux chaînes de restauration rapide à l'exemple des pizzerias, pour blanchir l'argent sale, donnant ainsi naissance à la "Pizza connection". Ces techniques apparaissent désormais dérisoires.

Le temps du blanchiment de l'argent par les laveries et les pizzerias est aujourd'hui relégué à l'époque préhistorique du blanchiment.

De nos jours, les sommes en cause sont énormes et nécessitent pour leur blanchiment des techniques sophistiquées, donnant ainsi naissance à un métier nouveau "le financier-criminel", c'est à dire un ingénieur financier déployant ses talents dans les activités de nature criminelle. Le blanchisseur perçoit, à titre de commissions, près de huit pour cent de la somme ayant transité par les transferts électroniques, alors que le contrebandier, passeur d'argent avec des malles, ne prélève que cinq pour cent. A titre d'illustration, les SWIFF (sociétés pour les télécommunications financières mondiales interbancaires) et les CHIPS (Chambre de compensation des systèmes de paiement interbancaires) brassent quotidiennement près de mille milliards de dollars.

L'identification tant du donneur initial que du bénéficiaire final devient donc d'autant plus difficile que le recycleur, moyennant une commission substantielle à chaque phase de l'opération, peut promener l'argent de compte offshore en sociétés-écrans, jusqu'à trouver un abri décent au capital. Ainsi un capital illicite entreposé aux Iles Caïmans peut, après un détour par Hongkong et Singapour se retrouver au Luxembourg pour être investi ensuite dans l'immobilier de luxe parisien. S'il gagne gros, le recycleur a néanmoins une obligation de résultat. Il répond de sa vie de la réussite de l'opération de blanchiment. Il est en fait responsable sur sa vie...pour le restant de sa vie.

Pour d'évidents et impérieux motifs de sécurité, la Mafia ne peut tolérer l'amateurisme ou le bavardage et préfère limiter ses risques au maximum. Quiconque participe à une opération de blanchiment demeure un otage pour la vie. S'il lui est loisible, après accord de ses employeurs, de se reconvertir dans d'autres activités, son port d'attache demeure son activité de départ: la validation d'un argent d'origine crapuleuse. Captif doré, mais captif. En marge du transfert électronique des capitaux, qui est le MUST du blanchiment, il existe diverses autres techniques liées au jeu, aux transactions sur les métaux précieux, ainsi qu'au transfert par "stroumpfage":

-le jeu:l'argent noir est investi dans des casinos par l'achat de plaques de jeu, puis reconvertis en chèques, c'est la technique du "faux-jeton".

-l'achat de bijoux et d'or dans les zones offshore. Le produit de revente du métal précieux est déposé en toute légalité dans un compte en banque.

Le transfert par "stroumpfage". Une multitude de petits passeurs (smurfs en Américain) achètent dans les banques des voyageurs chèques ou des devises. Aux Etats-Unis, tout individu peut retirer jusqu'à dix mille dollars en liquide. Une fois à l'étranger, ces passeurs entreposent ces chèques de voyage dans un compte bancaire légal.

En 1993 à New York, le FBI, intrigué par un flux anormal de mandats de la poste locale, ordonne une enquête. La découverte est stupéfiante: les cartels colombiens ayant recours à des

"fourmis" ont procédé, pendant près d'un an à des virements sur des comptes au Panama pour un montant global quotidien de l'ordre de cent mille 100.000 dollars réalisé par le biais de modestes mandats dont la valeur pour chaque opération n'excédait pas mille dollars.

Depuis Panama, les fonds collectés étaient virés une nouvelle fois vers une succursale bancaire à Hongkong. L'opération a permis le blanchiment de 198 millions de dollars en moins d'un an. La répartition des fonds entre les différents bénéficiaires mafieux se faisant en fonction des signes distinctifs enregistrés au dos du mandat-poste et qui permettait le repérage de chaque mandat et son appartenance.

Autre stratagème de légalisation de l'argent illicite: la création d'une société écran dont l'objet est de collecter des fonds et des "dons charitables" pour de fausses congrégations religieuses.

Face à un tel pactole, l'imagination tourne à plein rendement et les procédés sont parfois rocambolesques, tel celui utilisé par un trafiquant de cannabis pakistanais qui n'a pas hésité à cacher 35 millions de dollars en espèces dans des machines de dessalement d'eau de mer spécialement aménagées à cet effet, commandées en Australie pour être exportées vers Singapour

Toutefois, face à l'énormité des sommes en jeu, la Mafia n'a pas hésité parfois à prendre le contrôle de la totalité d'une banque pour en faire une usine de blanchiment d'argent.

L'inventeur de la "banque pirate" est M.Jose-Antonio Fernandez, gros importateur de Marijuana colombien aux Etats-Unis dans les années 1970. A travers toute une série de sociétés-écrans, M.Fernandez a réussi à prendre le contrôle de la "Sunshine State Bank" de Floride, la transformant en blanchisseuse géante pendant une dizaine d'années, jusqu'à son arrestation en 1984.

Parmi les autres exemples célèbres de banque-pirate citons celui de la BCCI (Banque du crédit et du Commerce International), propriété des émirats arabes, mise en banqueroute financière à la fin des années 80 pour sa connection réelle ou supposée avec l'argent de la drogue.

Un autre exemple est celui de la «Great American Bank" aux Etats-Unis, sous contrôle colombien en 1984 au moment de son démantèlement ainsi que la "Banque pour le développement du bâtiment de Poznam" (Pologne), qui a écoulé en Allemagne en 1992, près de 150 millions de dollars issus des fonds errants de Hong Kong.

Le processus du blanchiment se déroule en trois étapes: le placement, l'empilage et l'intégration

-Le placement (ou préblavage): l'opération consiste à placer les importantes sommes d'argent recueillies de manière illicite dans le maillon faible du dispositif: l'économie de détail (achat de devises auprès d'agent de change, casinos de jeu, maison de retraite), le transfert par petits porteurs et petites coupures (schtroumpfage).

-L'empilage (ou lavage): l'opération consiste à gommer toute trace des origines criminelles de l'argent, en multipliant les transferts de compte à compte ou les transactions financières, notamment par le biais du "prêt apparent". Ce procédé consiste à obtenir un prêt pour un investissement garanti par le montant du compte numéroté détenu dans la même banque par l'emprunteur. Le montant du prêt correspond à celui du dépôt et les intérêts à payer identiques à ceux perçus sur le compte numéroté.

-L'intégration (ou recyclage), terme ultime, confère une apparence de légalité à des revenus d'origine criminelle, qui sont investis dans des circuits économiques officiels: immobilier, tourisme, finance. Ainsi le capital illicite part de New York par petits porteurs, fait d'abord une halte dans un des paradis fiscaux des micro-états de la région Pacifique-Caraïbes, se transfère sur des grandes places financières asiatiques pour reprendre un début de respectabilité (Hongkong, Singapour) et termine dans les grandes places financières occidentales (Suisse, Luxembourg).

A ce stade, le détenteur du capital réclame à Paris ou Londres un "prêt adossé" (Loan back), un prêt gagé sur un dépôt bancaire au Luxembourg, investissant ainsi tout à fait légalement dans l'immobilier, l'hôtellerie, la restauration, la bourse etc. avec en prime un surcroît d'honorabilité et de notoriété mondaine.

Devant l'ampleur du phénomène, les sept pays les plus industrialisés-les G7- ont fondé en juillet 1989 à la date anniversaire de la Révolution française, le groupe d'action financière internationale (GAFI) contre le blanchiment des capitaux. Instrument d'étude et d'expertise, le GAFI est chargé de suivre l'évolution des techniques de recyclage de l'argent sale et de vérifier l'application des mesures de lutte contre le blanchiment. En 2005, le Tracfin, l'organisme chargé de faire la chasse aux comptes douteux, a traité plus de dix mille «déclarations de soupçons», signalement de cas douteux, mais seulement 347 dossiers ont été transmis à la justice.

Parmi les autres organismes internationaux, on relève le programme des Nations-Unies pour le contrôle international de la drogue (PNUCID), l'organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) et enfin Interpol qui a créé en son sein un service spécialisé de lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue. Si la communauté internationale a pris conscience de l'ampleur de l'enjeu, la lutte contre la prolifération des capitaux illicites demeure rudimentaire.

Selon le Gafi, à peine 0,5 pour cent des 4.400 milliards de dollars de bénéfices réalisés entre 1982 et 1992 du fait du trafic de drogue ont été confisqués. Le mal est profond et la contamination étendue.

Une trentaine de pays paraissent contaminés par les narcodollars, dont treize en Amérique latine (Argentine, Brésil, Bolivie, Colombie, Equateur, Guatemala, Haïti, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador, Venezuela), quatre en Asie (Birmanie, Pakistan, Thaïlande, Cambodge), huit dans l'ancien bloc soviétique (Pologne, Bulgarie, Russie et les républiques musulmanes d'Asie Centrale), trois au Moyen-Orient (Turquie, Syrie, Liban) et deux en Afrique (Nigeria et Guinée).

Les pays occidentaux sont également contaminés par l'argent sale, avec en tête naturellement, les Etats-Unis, quadrillés depuis l'époque de la prohibition, dans les années 20, par de grandes familles mafieuses. En Italie, berceau de la mafia, où une vaste opération de lutte contre la corruption baptisée "Mains propres" a été déclenchée, faisant vaciller les fondements de la république, la commission parlementaire anti-mafia a estimé que les narcodollars

représentaient 15 pour cent des sommes placées en Bourse en Italie, alors qu'en Allemagne, la «pizza connection» aurait permis de blanchir entre deux et cinq milliards de dollars.

En France, un retentissant rapport du Centre d'Analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères met en cause pétroliers et militaires français dans le trafic. "L'Afrique francophone subsaharienne reste un point d'entrée dans le système financier international. Les compagnies pétrolières participent à l'opacité du négoce de l'or et sont parties prenantes au projet de zone franche de Sao-Tomé dont tout indique qu'elle sera un maillon important dans la criminalisation des échanges commerciaux et financiers. Les forces armées sont compromises dans la consommation ou le trafic de stupéfiants (Tchad, Djibouti) et dans la fraude du diamant (République Centre africaine)", est-il notamment écrit dans ce rapport en date du 29 juin 1995 et dont des extraits ont été publiés dans l'hebdomadaire satirique "Le Canard Enchaîné".

Sur les 57 paradis fiscaux ou pays à NEO aberrants recensés à travers le monde, 38 enclaves présentent cette singulière caractéristique de ne pas disposer, ou de ne pas rendre disponible, de données chiffrées sur leurs dépôts bancaires étrangers. Parmi ces enclaves, citons Aruba, ancienne dépendance néerlandaise des Caraïbes jusqu'en 1996 et l'île malaisienne de Labuan dans le Pacifique qui abrite tout de même 21 banques et onze "trust companies".

En Europe, la principauté du Liechtenstein, havre de 40.000 compagnies offshore, ne détient pas non plus de données en matière de dépôts bancaires étrangers. Elle fait, à ce titre, l'objet d'une attention qualifiée de "priorité élevée" de la part du Bureau des narcotiques du département d'état américain.

Chypre, de son côté, est devenue depuis l'effondrement de l'ancien bloc soviétique un havre du capital russe sans doute en raison des affinités socioculturelles entre ces deux pays orthodoxes. Dans un dossier spécial consacré aux "Mafias du Monde", l'hebdomadaire français l'Express indique que la Banque Centrale de Nicosie a autorisé, en 1992, la création de 2.892 sociétés offshore, dont 53,5 pour cent appartenant à des hommes d'affaires d'Europe de l'Est, quintuplant en un an le nombre de ces sociétés à régime fiscal particulier. Près de dix mille russes considèrent déjà la partie grecque de l'île comme leur seconde patrie, aménageant dans la ville portuaire de Limassol des restaurants russes, assurant même l'édition de deux journaux de langue russe.

Un des derniers nés des paradis fiscaux qui se veut d'ailleurs le plus performant sont les Seychelles. Le gouvernement de cette île de l'océan indien a adopté, en novembre 1995, un "Seychelles economic development act" qui accorde l'immunité aux investisseurs étrangers contre toute poursuite criminelle et une protection totale contre toute mesure de saisie de leurs biens, à moins que les actes de violence ou le trafic de drogue aient été commis sur le territoire des Seychelles. Le montant initial de l'investissement permettant de profiter d'une telle protection a été fixé à dix millions de dollars.

-Nauru: Cet état de Micronésie (pacifique) de 21 km² pour dix mille habitants, est la plus petite république du monde. 400 banques et sociétés offshore sont enregistrés auprès d'une seule boîte NAC (Nauru Agency Corporation) par où selon la banque centrale de Russie, ont transité en 1999 plus de 80 milliards de dollars.

3)-La nébuleuse de la MAFIA

"Mafieux de tous les pays, unissez-vous", tel pourrait être le mot d'ordre des organisations criminelles transnationales (OCT) depuis la chute du communisme en 1990 et la mondialisation de l'économie du marché. ce qui a entraîné par contrecoup un essor de la coopération inter-mafieuses des deux côtés du rideau de fer et un branle-bas de combat au sein des grands services occidentaux FBI, Scotland Yard et le BKA (police criminelle fédérale allemande, dont le siège est à Wiesbaden) destiné à combattre ce nouvel "international du crime".

Le premier sommet inter-mafia Est-Ouest s'est tenu d'ailleurs un an à peine après l'effondrement du bloc soviétique, en mars 1991 à Varsovie, entre représentants de Cosa Nostra (mafia italo-américaine) et les chefs des groupes criminels de l'ancienne Union soviétique. Le second en 1992 à Prague.

Entreprise d'envergure planétaire disposant de moyens supérieurs à bien des états du tiers-monde, les mafias sont des sociétés criminelles à recrutement initiatique conçues pour être pratiquement indestructibles. Elles brassent des dizaines de milliards de dollars par an et menacent gravement les flux financiers légitimes. Raymond Kendall, secrétaire général d'Interpol, a admis en avril 1994 que sur le fichier de 250.000 grands malfaiteurs gérés par Interpol, 200.000 étaient liés au narco-trafic.

Huit grandes confédérations mafieuses ou organisations criminelles transnationales (OCT) étalent leur tentacule sur l'ensemble de la planète ne négligeant aucun secteur d'activité.

Depuis le début de la décennie 1990, la mafia internationale soucieuse de diversifier ses activités a massivement investi en Europe de l'EST, rachetant palaces et entreprises privatisées. En contrepartie, la mafia russe s'est lancée à la conquête de l'Ouest, dans une sorte de division internationale du travail criminel. Jetant une tête de pont vers le Japon via l'île de Hokkaido et vers les enclaves de Hongkong et de Macao, solidement implantée en Allemagne, notamment à Hambourg et à Francfort, elle talonne sérieusement désormais la mafia italo-américaine de Brooklyn (USA).

Sur les 200.000 immigrants russes arrivés aux Etats-Unis depuis les années 70, plus de cinquante mille se sont établis à Brooklyn. Parmi eux, selon les calculs du FBI, près de 2.000 travaillent de façon régulière pour les 29 gangs opérant dans le quartier. Depuis 1995, le FBI enquête d'ailleurs sur 35 "affaires" concernant les russes sur le territoire américain.

1)-Les Etats-Unis: Emanation de la Cosa Nostra italienne, 25 familles mafieuses se partagent le territoire américain avec de solides point d'ancrage à Chicago, La Nouvelle Angleterre, La Floride et les villes de jeux Las Vegas et Atlantic City. Cinq familles se partagent New York depuis 1931, la plus puissante étant la famille Genovese, suivie par Gambino, Colombo, Lucchese et Bonano. La mafia italo-américaine des Etats-Unis s'est spécialisée dans le trafic des stupéfiants, le racket des branches industrielles, tel le traitement des ordures de New York, les jeux illégaux, le piratage d'appels d'offres, les prêts à des taux d'usure etc...

2)-Russie: Une centaine de formations permanentes, regroupant près de 200.000 combattants, repartis en 150 régiments encadrés par sept cent chefs et cadres, disposent de connexions internationales sérieuses, notamment en Allemagne et dans les pays de l'ancien bloc soviétique. Le groupe du Caucase -arméniens, Azéris, Daguestanis, Géorgiens et Tchétchénes- est généralement considéré comme l'un des plus efficace notamment dans le

marché noir, le pillage des entrepôts d'état, le trafic d'armes (Caucase, ex-yougoslavie, Algérie) et le trafic des Stupéfiants.

3)-Le Japon: 60.000 Yakuza, membres d'une organisation mafieuse sont initiés au sein de 3.500 clans eux-mêmes rassemblés au sein de grandes confédérations criminelles. Les trois plus importantes sont Yamaguchi Gumi, Inagawa Kai et Sumiyoshi Kai qui regroupent les deux tiers des clans. Solidement implantée en Corée du Sud en Australie et aux Etats-Unis, notamment à Hawaii sur la Côte-Ouest des Etats-Unis, la mafia japonaise opère dans le domaine du trafic des amphétamines, le racket des entreprises, le piratage des marchés publics, la contrebande d'armes et les jeux illégaux.

4)- Le Mexique: Six grands cartels (Culiacan, Guadalajara, Juarez, Matamoros, Sonora et Tijuana) déclarent une centaine de bandes criminelles qui exploitent les 3.200 ms de frontière avec l'Amérique. Bien installés dans l'appareil politico-administratif mexicain, les cartels mexicains sont spécialisés dans la traite massive d'immigrants chinois clandestins en liaison avec les triades, ainsi que dans le trafic vers les Etats-Unis de stupéfiants produits localement (Marijuana) ou importés de Colombie (Cocaïne).

5)-La Colombie: Deux grands cartels (Medelin et Cali, articulés selon une organisation pyramidale comprenant un millier de cadres dirigeants et soutenus par 25.000 groupes criminels de base, contrôlent 75 pour cent de la production mondiale de la Cocaïne, avec des ramifications dans chaque branche de la production et à chaque étape de sa commercialisation: groupe spécialisé dans l'agriculture, la chimie, le transport intercontinental, la vente en gros, le cartel assurant au sommet, la coordination, la transmission des informations et la protection générale de l'ensemble.

6)-L'Italie: La mafia italienne compte quatre grandes confédérations mafieuses, disposant globalement de près de cent mille 110.000 adhérents, assurant une présence dans 42 pays. La répartition des zones d'implantation s'établit comme suit: La Cosa Nostra, en Sicile, dispose de 40.000 à 50.000 personnes regroupées autour de 130 familles recrutées selon des critères biologiques, la Camorra, dans la région de Naples, compte 110 familles et près de dix mille adhérents, Ndragheta (Calabre) 150 familles, 5500 cadres et soldats, enfin Sacra Corona Unita (pouilles), 32 familles, 2.500 membres.

7)-La Turquie: Une dizaine de grands clans turco-kurdes (Ayanoglou, Baybasin, Cakili, Heybeti, Karaduman, Ulucan) dirigés par des parrains puissants et bénéficiant de solides appuis politiques, se livrent à un intense trafic d'héroïne entre l'Asie centrale et l'Europe. Se présentant comme des armateurs, en héritage de l'activité de contrebande florissante sous l'Empire Ottoman, la mafia turque est bien implantée en Europe (Allemagne, Espagne, Pays-Bas et Suisse). Son activité de prédilection est la contrebande de matériel électronique et vidéo, la contrefaçon de documents officiels, piratage de marchés publics, la prostitution et le racket.

8)-Les Chinois et leurs fameuses six grandes triades constituent sans nul doute la première organisation criminelle du monde avec plus de cent mille initiés. Trois triades sont basées à Hong Kong (Sun Yee On, 14 K, Fédération WO), deux à Taiwan (Bambou Uni, Bande des 4 mers) et une en Chine (grand cercle).

Fondé en 1919 à Canton, SUN YEE ON est le premier gang du monde. Il compte 60.000 membres. Fondé en 1947 également à Canton pour soutenir le Kuomintang replié en 1949 à HongKong face à l'avance communiste, 14 K compte 24.000 membres.

Fondé en 1908, Fédération WO compte 29.000 membres divisés en 10 clans et règne sur l'Ouest de HongKong. Bambou Uni à Taiwan compte 20.000 membres, répartis en 13 clans. Il a été fondé en 1956 par un groupe de criminels expulsés de HongKong, alors que la Bande des 4 Mers ne regroupe que 5.000 membres. Grand cercle a été fondé en Chine par d'anciens gardes-rouges. Ses effectifs ne sont pas connus tout comme la date de sa fondation. Trafic de stupéfiants et d'armes, trafic d'émigrants clandestins chinois, de véhicules volés, piratage audio et vidéo, jeux illicites, racket, usure, prostitution, pornographie constituent la gamme de leurs activités qui s'étendent à l'ensemble de la zone Asie-Pacifique en plus de l'Australie, avec de solides réseaux en Amérique du Nord et des infiltrations en Europe.

4)- Le Hit Parade des Paradis Fiscaux

Les zones franches et paradis fiscaux constituent de puissants lieux de trafic, de transformation et de redistribution des richesses. Reposant essentiellement sur la "dérogation", un affranchissement des contraintes en vue d'impulser l'économie mondiale, ils constituent par excellence l'Antimonde, c'est à dire des espaces sinon hors la loi, du moins hors la loi commune, l'envers du système mais partie intégrante du système mondial.

Ces places financières offshore proposent une faible fiscalité, un secret bancaire absolu, la préservation de l'anonymat des propriétaires des sociétés, une coopération fiscale et judiciaire réduite, voire quasi inexistante avec d'autres pays.

Près de cinq mille milliards de dollars, soit la moitié des actifs financiers transfrontaliers, seraient basés dans ces centres offshore, qui constituent de véritables «trous noirs» de la finance internationale et dont le rôle a été important dans l'accélération de la crise asiatique, en 1997, et un an plus tard dans la transmission de la crise russe à l'Amérique latine. Dans le souci d'améliorer la «traçabilité» des flux financiers et d'éviter la contagion des crises le «Forum de stabilité financière », émanation du G-7 regroupant les pays les plus industrialisés en 1999 et domiciliée auprès de la Banque des Règlements Internationaux, à Bâle, a été chargée de faire la police des paradis.

La répartition des paradis fiscaux ne doit rien au hasard. La plupart sont situés sur une grande ceinture qui entoure le Monde, allant de l'Amérique centrale et les Caraïbes en passant par la Méditerranée, le Moyen-Orient, l'Asie du sud et du Sud-est, c'est à dire les voies maritimes majeures des trafics et des stratégies mondiales, au point de jonction des océans et des continents.

Les autres grands ensembles sont situés à proximité des "centres" qui commandent et se disputent ces voies de passage, par exemple, Tanger pour la zone Europe-Méditerranée et le détroit de Gibraltar, Guernesey et l'Ile de Man pour la Manche et l'Océan atlantique.

L'existence de paradis fiscaux est d'une certaine façon une incitation à l'incivisme, dans la mesure où l'idée même qui a présidé à leur création est le souci de soustraire les détenteurs de capitaux aux contraintes, aux contrôles et aux prélèvements du pays d'origine.

L'un des côtés les plus spectaculaires des paradis fiscaux est sans doute l'enregistrement offshore des navires (pavillon de complaisance) ou des entreprises. Le Liberia dispose ainsi de la première flotte du monde et la région pacifique- caraïbes offre le spectacle d'un immense parking pour près 90.000 sociétés offshore. Mais la palme toute catégorie revient à Hongkong, l'ancienne enclave britannique, le nouveau poumon économique de la Chine.

-HONGKONG, restituée depuis juillet 1997 à la Chine, se place en tête du classement pour l'importance des dépôts bancaires étrangers (427,7 milliards de dollars) collectés par 500 banques étrangères.

Article original publié le 1er juin 2007 : Dossier spécial pour la revue libanaise As-Chams Beyrouth .

René Naba : Ancien responsable du monde arabo-musulman au service diplomatique de l'Agence France Presse, ancien conseiller du Directeur Général de RMC/Moyen orient, chargé de l'information.

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=6318>
